



Centre National des Arts du Cirque
Formations Ressources Recherche



Établissement supérieur de formation, de ressources et de recherche, le Centre National des Arts du Cirque a été créé en 1985 à l'initiative du Ministère de la Culture.

Association loi 1901 et opérateur de l'État, le CNAC est aujourd'hui un lieu ouvert à toutes et à tous, dédié à la formation initiale et continue, à la recherche, à la création artistique et à la vie culturelle. Il favorise les échanges, les rencontres et les synergies entre les disciplines.

Près de 600 artistes, représentant 35 nationalités, ont été formés en son sein et sont aujourd'hui des acteurs majeurs de la scène artistique internationale.

Le CNAC défend les valeurs de l'esprit du cirque — rigueur, maîtrise de soi, sens du collectif et respect de l'autre — et œuvre activement pour l'accès à la culture et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Le CNAC est un opérateur de l'État financé par le **ministère de la Culture – DGDCER**. Il reçoit le soutien du **Conseil régional Grand Est**, du **Conseil départemental de la Marne**, de la **Ville** et de la **Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne**.





CNAC
40 ans

40 ans du CNAC.

Au CNAC, on apprend, on cherche, on expérimente, on recommence. On invente des formes, on déplace les frontières, on construit un langage.

L'anniversaire que nous fêtons cette année met en lumière cette dynamique collective portée par les artistes, les équipes et les partenaires. Elle constitue l'identité du CNAC et affirme son rôle dans l'évolution et le rayonnement international du cirque contemporain.

20 ans de Magie nouvelle

Dans ce même esprit d'innovation, le CNAC accompagne aussi la naissance de la Magie nouvelle. Longtemps cantonnée au divertissement ou au cabaret, elle s'affirme depuis près de 20 ans comme un langage contemporain : elle croise théâtre, cirque, arts visuels, technologies, et interroge le réel autant qu'elle stimule l'imaginaire.

Dès 2006, le CNAC avec Raphaël Navarro, Valentine Losseau et Clément Debailleul de la compagnie 14:20 proposent la première formation professionnelle dédiée à la Magie nouvelle, accueillant des artistes du monde entier et faisant de Châlons-en-Champagne un pôle de référence dans ce domaine.

40 ans de formation et d'audace

Fondé en 1985, le Centre National des Arts du Cirque est né d'une conviction forte : le cirque mérite un lieu dédié à la formation, à la recherche et à l'innovation.

Au fil de ces 40 années, de nombreux artistes formés au CNAC sont devenus des artistes majeurs, explorant et renouvelant les disciplines, affirmant des écritures singulières ; ils contribuent à écrire l'histoire du cirque contemporain.

Un écosystème unique s'est développé, structurant un réseau remarquable au service de toute la filière : de la pratique amateur à l'enseignement supérieur, de la production à la diffusion avec les Pôles Nationaux du Cirque, ainsi que de nombreux dispositifs d'accompagnement soutenus par des politiques publiques de l'État et des collectivités territoriales. Ce maillage constitue une singularité française reconnue et enviée à l'échelle internationale.

Dans ce paysage, le CNAC a joué, joue et continue à jouer un rôle central en accompagnant les artistes à chaque étape de leur carrière : la formation initiale aboutissant au Diplôme National Supérieur Professionnel d'Artiste de Cirque et par une offre de formation continue dans les domaines pédagogique, technique et artistique. Ces formations constituent aujourd'hui des références dans le secteur.

Le centre de ressources et de recherche du CNAC participe également pleinement à cette dynamique. Grâce à ses fonds documentaires et audiovisuels exceptionnels, il constitue un patrimoine unique. Lieu vivant, ouvert aux chercheurs, aux artistes et aux étudiants, il contribue activement à la construction d'une mémoire et d'une pensée du cirque.

Depuis 40 ans, le CNAC accompagne avec passion et engagement celles et ceux qui choisissent le cirque comme un langage pour dire le monde.

Ces 40 ans du CNAC sont bien plus qu'un anniversaire. Ils célèbrent une communauté vivante et engagée — artistes, pédagogues, techniciens, chercheurs, partenaires — qui, ensemble, ont façonné une grande maison du cirque : un lieu de création, d'invention et de liberté. Ils réaffirment aussi un esprit et des valeurs : transmettre, oser, construire et agir collectivement.

Que l'histoire continue !

Peggy Donck

Directrice générale du CNAC, février 2026

Le CNAC au cœur de l'histoire...

Longtemps perçu comme un art du numéro et de la prouesse, le cirque connaît une transformation majeure à partir des années 1980. Dans le sillage des pionniers – de l'école nationale de cirque Fratellini, aux expériences fondatrices du Cirque Plume, d'Archaos, ou encore de la Volière Dromesko, etc., émergent de nouvelles écritures, plus narratives, plus visuelles, ouvertes aux autres disciplines artistiques. Le cirque devient un langage, un espace de création où se croisent théâtre, danse, musique et arts plastiques.

C'est dans ce bouillonnement que naît le Centre National des Arts du Cirque. Créé en 1985 à l'initiative de l'État, il répond à une volonté politique forte : doter la France d'une école supérieure dédiée au cirque, tout en l'inscrivant au cœur du dialogue avec les autres arts. Installé à Châlons-en-Champagne dans l'un des derniers cirques historiques, le CNAC développe une ambition singulière : former des artistes à la haute technicité et à l'écriture singulière, accompagner l'évolution d'un art en pleine métamorphose et donner aux générations futures les moyens d'inventer le cirque de demain.

Décembre 1995 marque un tournant esthétique majeur avec la création du spectacle de fin d'études de la 7^e promotion, *Le Cri du caméléon*, mis en piste par Josef Nadj. Accueilli comme un choc, ce spectacle révèle un changement de paradigme. Le cirque sait désormais produire des œuvres structurées, portées par une dramaturgie, une sensibilité et une véritable écriture scénique. L'exploit y devient un langage au service du sens et de l'émotion ; les disciplines dialoguent, les imaginaires se déplacent, la relation au public se réinvente.

Le CNAC s'affirme comme un lieu singulier de formation, de recherche et d'expérimentation, au cœur des transformations du cirque. Plus qu'une école, il devient un espace de rencontres artistiques et de croisements disciplinaires. Si sa vocation première n'était pas de former des auteurs ou des compagnies, il contribue néanmoins à faire émerger de nouvelles générations d'artistes, porteuses d'écritures en devenir.

De 1980...

1986

Inauguration du CNAC

1995

Le Cri du Caméléon

Un lieu singulier de formation, de recherche et d'expérimentation

...du cirque

C'est à partir des années 2000 que cette dynamique prend toute son ampleur. Dans un contexte marqué par l'Année des arts du cirque et par une politique publique volontariste, le CNAC s'impose comme un pilier du cirque contemporain, en France et à l'international. La décennie voit éclore de nombreux collectifs et compagnies, souvent issus du CNAC, qui s'imposent sur la scène contemporaine et contribuent à un renouvellement constant des formes et des écritures.

Cette période voit également l'apparition de lieux dédiés à la production et à la diffusion, prémices des Pôles Nationaux du Cirque, qui accompagnent durablement le développement du secteur. Le paysage du cirque se structure, se densifie et se diversifie. Le CNAC en devient l'un des moteurs essentiels, contribuant largement à son rayonnement, notamment à travers ses spectacles de fin d'études, véritables espaces de visibilité et d'expérimentation artistique.

Au cœur de cette réussite, la pédagogie est résolument orientée vers la créativité. Les étudiants n'y apprennent pas seulement une technique : ils en explorent le vocabulaire pour mieux le dépasser. Ils interrogent les agrès, en comprennent la logique, les détournent, les réinventent. Des nouveaux agrès s'imposent tandis que d'autres sont inventés ou transformés au sein même de l'école. Revisiter les disciplines est une constante.

La formation repose également sur une immersion dans la création contemporaine. Chaque année, de nombreux artistes – metteurs en scène, chorégraphes, plasticiens, musiciens – interviennent auprès des étudiants. Ces rencontres, au cœur du processus pédagogique, nourrissent leur imaginaire et façonnent leur regard. Le spectacle de sortie, conçu avec un artiste invité, constitue un moment décisif : il confronte les étudiants à une exigence artistique forte et les inscrit dans une démarche d'auteur.

Aujourd'hui encore, le CNAC accompagne les évolutions du cirque. Si les grandes troupes ont marqué les années 2000, les formes actuelles tendent vers des écritures plus resserrées – solos, duos – en lien avec les mutations économiques du secteur. Mais l'élan créatif demeure intact.

Depuis sa création, le CNAC n'a cessé de contribuer à l'invention d'un cirque en mouvement ; un cirque d'auteurs, de croisements, d'audace et de recherche. Un cirque résolument contemporain.

2001

Année des Arts du Cirque

2010

Création des Pôles Nationaux du Cirque

...à nos jours.

La formation des artistes de cirque

Le Diplôme National Supérieur Professionnel – Artiste de Cirque (DNSP-AC)

Le CNAC dispense une formation en trois ans aboutissant à la délivrance du Diplôme National Supérieur Professionnel d'Artiste de Cirque-DNSP-AC (diplôme de niveau 6, Bac +3). Le CNAC forme les artistes de demain, interprètes, auteurs-auteurs et metteurs-metteuses en piste, qui renouvellent les esthétiques du cirque et du spectacle contemporain.

Un cursus repensé autour des parcours artistiques

Le projet pédagogique du CNAC a fait l'objet d'une refonte majeure en 2022 sous l'impulsion de sa nouvelle direction.

Puis en 2024, une nouvelle maquette pédagogique, affinée en partenariat avec l'université de Reims Champagne-Ardenne a obtenu le grade de licence, affirmant, pleinement l'inscription du CNAC dans l'enseignement supérieur artistique.

Former des artistes et des créateurs

Le CNAC est une école de cirque au service de l'art. La maîtrise technique y est un prérequis, non comme une finalité, mais comme un langage : un outil au service d'une écriture, d'une pensée, d'un regard.

Les étudiantes et étudiants formés au CNAC sont accompagnés pour devenir des artistes de cirque et pour collaborer avec d'autres disciplines (théâtre, danse, cinéma, arts visuels...). Ils sont encouragés à proposer, dialoguer, croiser les pratiques et inventer.

Le DNSP – Artiste de Cirque au CNAC, en chiffres

- 1300 h de formation par an et par étudiant
- 100 artistes-pédagogues par an
- 10 à 15 étudiantes et étudiants par promotion
- + de 600 étudiants/artistes diplômés (plus de 35 nationalités)

Une pédagogie exigeante et attentive

Le CNAC s'appuie sur :

- Des parcours individualisés adaptés aux artistes et à leurs disciplines.
- Un accompagnement artistique renforcé pour le développement d'une identité artistique et une écriture singulière.
- Une attention constante à la préparation physique, à la santé et aux rythmes de travail.
- Une approche transversale : dramaturgie, musique, scénographie, langues, philosophie, histoire de l'art, culture du spectacle vivant...

Les disciplines enseignées

Au CNAC, l'ensemble des disciplines de cirque est enseigné avec des savoir-faire alliant haute maîtrise technique, créativité et recherche :

- **Disciplines aériennes** : trapèzes (fixe, ballant, danse, volant, Washington), cerceau, corde lisse, tissus, sangles, cadres (aérien et coréen), corde volante...
- **Disciplines acrobatiques** : bascule, balançoire russe, trampoline, main à main, jeux icariens, banquine, acro-danse, mâts chinois, roue Cyr, roue allemande, vélo acrobatique, monocycle...
- **Équilibres** : sur les mains, cannes, fil tendu, fil mou.
- **Jonglerie** : manipulations d'objets, antipodisme.

Candidature

Le CNAC recrute une nouvelle promotion chaque année.

De décembre à avril se déroulent toutes les phases du recrutement (dépôt de dossiers, pré-sélection et semaine d'audition)

En moyenne 130 dossiers sont déposés chaque année, à la fin 10% des candidats sont retenus.

Contact & informations
formations@cnac.fr

Erasmus et mobilité internationale

Titulaire de la Charte Erasmus+ 2021-2027, le CNAC s'inscrit pleinement dans une dynamique d'échanges internationaux.

Chaque année, les étudiantes et étudiants du CNAC peuvent effectuer des mobilités au sein d'institutions partenaires à l'étranger, tandis que l'école peut accueillir pour un an des étudiants internationaux dans le cadre du DNSP d'Artiste de Cirque.

Alumni

Avoir été étudiante ou étudiant du CNAC, c'est appartenir à une communauté singulière : plus de 600 artistes à travers le monde, unis par 40 ans d'histoire, un amour du cirque, une culture du collectif et une exigence partagée. Aujourd'hui, un cercle vertueux s'installe : celles et ceux qui ont été formés reviennent, s'engagent auprès des nouvelles générations et prennent part à la pédagogie, dans un même esprit d'engagement, d'innovation et de liberté. Certains deviennent metteurs en piste, contribuant à la création contemporaine et continuant de renouveler les esthétiques.

On n'enseigne pas sur ce que l'on sait, mais sur ce que l'on cherche.

Gilles Deleuze

Révéler les artistes : de la professionnalisation...

Le CNAC se distingue par son approche globale : former des artistes, mais aussi les accompagner concrètement vers leur insertion professionnelle. Entre exigence artistique, immersion dans le réel et réseau structurant, elle constitue un véritable tremplin vers le métier.

De l'école à la piste, puis au métier

L'accompagnement vers la vie professionnelle constitue une priorité du CNAC. Il permet aux étudiantes et étudiants de comprendre les réalités du secteur tout en affirmant une écriture et une identité artistiques singulières.

Tout au long du cursus, ils bénéficient d'un suivi individualisé, de rencontres avec des professionnels, ainsi que d'ateliers dédiés à la production, à la diffusion et à la structuration de leurs projets.

Les dispositifs pédagogiques emblématiques

Véritable signature du CNAC, ces dispositifs nourrissent la construction artistique et professionnelle des étudiants :

1^{ère} année

- **La variation de répertoire**
Transmission et recréation d'une œuvre de référence de cirque, en lien direct avec ses auteurs.

1^{ère} & 2^{ème} année

- **Les écritures croisées**
Quand le cirque dialogue avec d'autres disciplines artistiques : musique, arts plastiques, vidéo, cabaret, performance...

2^{ème} année

- **Les pratiques performatives**
Semaines intensives d'entraînement et de recherche.
- **Écrire son cirque**
Première formulation publique d'une dramaturgie personnelle.

2 & 3^{ème} année

- **Les univers d'artistes**
Immersion dans les démarches d'artistes invités aux écritures contemporaines fortes.

3^{ème} année

- **Échappées**
En collaboration avec de nombreux Pôles Nationaux du Cirque, la création des projets personnels de fin d'études et leur présentation devant des professionnels est un moment décisif pour la visibilité et l'émergence de collaborations.

...à l'insertion professionnelle

Une 4^e année dédiée à l'insertion professionnelle

Dispositif exceptionnel financé par la Région Grand Est, cette année est entièrement consacrée à la professionnalisation.

Le spectacle de fin d'études : une aventure de création

Encadrés par un metteur en piste, un metteur en scène ou un chorégraphe invité, les étudiants-artistes participent à une création dans des conditions professionnelles. Cette expérience se distingue par son attachement aux formes circulaires, au collectif, à la piste et au chapiteau, emblématiques du cirque.

Après une série de représentations au cirque historique de Châlons-en-Champagne, le spectacle part en tournée, notamment à Paris (La Villette) et dans des lieux partenaires.

Une expérience artistique et humaine déterminante, offrant une visibilité importante et facilitant l'entrée dans la vie professionnelle.

Accompagner les premiers pas professionnels

Le CNAC prolonge son action avec un accompagnement individualisé ou collectif des jeunes diplômés afin de soutenir des trajectoires professionnelles durables et adaptées à chaque artiste :

- Intégration au sein de compagnies.
- Développement de projets personnels.
- Mise en réseau avec les acteurs du secteur.
- Résidences de recherche au centre de ressources.

Le Jeune Cirque National (JCN)

Piloté par le CNAC, le JCN soutient l'emploi des jeunes diplômés des trois écoles supérieures françaises : le CNAC, l'Académie Fratellini et l'Ésacto'Lido.

Financé par le ministère de la Culture et la Région Grand Est pour les diplômés du CNAC, il poursuit deux objectifs : soutenir les jeunes artistes par l'emploi en compagnie et encourager les compagnies à recruter de jeunes diplômés en finançant une partie de leur embauche.



Informations & envoi
des dossiers

jcn@cnac.fr

La formation continue

Dans un secteur en constante évolution, se former tout au long de sa carrière est essentiel — et parfois indispensable — pour accompagner les transformations artistiques, techniques et réglementaires du spectacle vivant.

Le CNAC propose une formation continue pour artistes, pédagogues et techniciens. Complémentaire à la formation initiale, elle favorise la transmission, l'expérimentation et la réflexion, au croisement des pratiques artistiques et des réalités professionnelles.

Chaque année, stages, modules spécialisés et parcours certifiants sont proposés autour de thématiques spécifiques, parfois inédites, permettant à chacun d'actualiser ses compétences et d'accompagner l'évolution de son parcours.

Une offre de formation vivante et diversifiée

Artistiques : explorer, créer, affiner son langage

- Magie nouvelle : écriture magique
- Magie nouvelle : création magique
- Clown côté piste
- Dramaturgie circassienne
- Danse verticale et accroches en espace public

Techniques : maîtriser, sécuriser, professionnaliser

- Accrocheur-rigger
- Travail en hauteur
- Chapiteau et son aménagement
- Techniques d'accroche
- Maintenance du matériel

Master class : approfondir auprès d'artistes de référence

- Main à main
- Écriture chorégraphique de l'acrobatie

Pédagogiques : transmettre et accompagner

- Initier un public amateur aux équilibres
- Initier un public amateur aux portés acrobatiques
- Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PRÉAC) – Arts du cirque et de la rue
- Formation EAC – Éducation Artistique et Culturelle

Santé

- Préserver son corps pour une pratique artistique durable

Des formations sur mesure

Afin de répondre aux besoins spécifiques des structures et des professionnels, le CNAC conçoit des formations sur mesure, adaptées aux objectifs, aux profils et aux compétences à développer. Grâce à ses équipements et à son réseau d'experts, chaque formation est pensée sur mesure, avec un accompagnement possible de la conception au financement.

Catalogue de formations en ligne

L'ensemble des formations professionnelles est consultable sur le catalogue en ligne.

De nouvelles formations sont régulièrement mises en ligne afin de répondre aux besoins émergents du secteur.



Diplôme d'État de professeur de cirque Former, transmettre, accompagner

Le Diplôme d'État de professeur de cirque atteste des compétences indispensables à l'enseignement des arts du cirque, dans le respect du cadre réglementaire et des exigences artistiques et pédagogiques du secteur. Il permet d'exercer dans :

- Le secteur amateur et de loisirs, au cœur des pratiques de découverte et de sensibilisation.
- L'enseignement secondaire, notamment dans le cadre du baccalauréat spécialité Arts du cirque.
- Les formations préparatoires aux concours des écoles supérieures.
- Les cursus de formation professionnelle.
- L'enseignement supérieur.

Accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), la formation continue et prochainement par la formation initiale, ce diplôme accompagne des parcours variés et favorise la structuration d'une filière complète, de l'initiation à la professionnalisation.

VAE — Faire reconnaître son expérience

Le CNAC accompagne les artistes, enseignants et techniciens de cirque pour transformer leur parcours en diplôme et valoriser leurs compétences. Sont accessibles par la VAE, sous conditions :

- Le Diplôme d'État de professeur de cirque – niveau 6 (Bac+3).
- Le Diplôme National Supérieur Professionnel d'artiste de cirque (DNSP-AC) – niveau 6 (Bac+3).
- Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) accrocheur – rigger – (niveau 4).

Un accompagnement individualisé et méthodologique est proposé aux candidates et candidats pour la constitution du dossier et la préparation à la soutenance devant jury.

Chiffres clés -
Formation continue

- Environ 15 formations continues par an
- 4000 personnes formées depuis le début

Une équipe pédagogique et artistique composée exclusivement de professionnelles et professionnels du spectacle vivant.

Contact & informations
formations@cnac.fr

Le centre de ressources...

Ressources

Le centre de ressources s'engage dans une politique active d'acquisition, de conservation et de valorisation des documents liés aux arts du cirque et, plus largement, au spectacle vivant : ouvrages, revues, archives et ressources numériques. À travers cette mission, il participe à la présentation d'un patrimoine en constante évolution tout en accompagnant la dynamique de formation, de création et de recherche. Par son expertise et ses partenariats à l'échelle nationale et internationale, le CNAC favorise la circulation des savoirs, le dialogue entre les disciplines et les échanges entre les artistes, les étudiants et les publics.

Un pôle de savoirs au service du cirque

Au CNAC, le centre de ressources et de recherche accompagne artistes, étudiants et chercheurs dans l'exploration des arts du cirque. Véritable lieu vivant et ouvert, il participe pleinement à la construction d'une pensée du cirque, en lien étroit avec les évolutions artistiques et les enjeux contemporains du spectacle vivant.

Un patrimoine unique à préserver et partager

Pôle associé de la Bibliothèque nationale de France (BnF), le centre de ressources du CNAC est aujourd'hui une médiathèque de référence. Son fonds rassemble plus de 30 000 documents — ouvrages, archives, photographies, vidéos, affiches, programmes — témoignant de la richesse et de la diversité des écritures circassiennes. À cet ensemble s'ajoute un fonds patrimonial remarquable consacré au cirque et à l'illusion, labellisé CollEx en 2021, qui fait du CNAC un lieu unique pour la recherche et la conservation des savoirs liés aux arts du cirque. Les captations vidéo produites depuis la création de l'établissement constituent également une mémoire précieuse, retraçant l'évolution des formes, des esthétiques et des générations d'artistes.

CIRCODATA : un portail pour explorer le cirque

Lancée en 2024, la plateforme CIRCODATA prolonge cette dynamique dans l'espace numérique. Pensée comme un outil de référence, elle donne accès à une base de ressources unique dédiée aux arts du cirque. Elle réunit :

- Le catalogue complet des collections du CNAC.
- Des ressources numérisées (vidéos, archives iconographiques, publications).
- Des contenus pédagogiques et thématiques.
- Un espace dédié à la recherche.
- Des outils de médiation.

Ressourcez-vous
circodata.cnac.fr



Contact & informations
ressources@cnac.fr

...et de recherche : un pôle de référence

Recherche

Au CNAC, la recherche est indissociable de la création et de la transmission. Elle s'inscrit au cœur du projet de l'établissement, avec les évolutions du cirque contemporain et les réalités du métier d'artiste.

Le CNAC accueille en résidence chaque année, des chercheurs et des artistes-chercheurs. Ces résidences permettent d'explorer, de questionner, de croiser les approches et de faire dialoguer les savoirs. Qu'il s'agisse de recherche théorique ou de recherche-création, le CNAC accompagne des formes variées d'investigation attentives aux transformations du cirque et aux pratiques émergentes. En favorisant les rencontres, les échanges et la diffusion des travaux, il contribue à faire du cirque un champ de recherche à part entière, en mouvement et profondément ancré dans le monde contemporain.

Médiation

Le CNAC développe plusieurs dispositifs de médiation, pour rendre les arts du cirque accessibles au plus grand nombre. Ateliers, parcours éducatifs, projets de territoire : ces actions favorisent la rencontre entre les artistes, les publics et la création contemporaine, elles s'inscrivent dans une volonté forte de transmission et d'ouverture.

Mené en partenariat avec Le Palc – Pôle National Cirque et les musées de Châlons-en-Champagne, le Parcours Médiation Cirque (PMC) illustre une dynamique territoriale. Destiné aux collégiens et lycéens, il propose une découverte sensible et structurée des arts du cirque.

Le PREAC Arts du cirque et de la rue vient compléter cette offre, en proposant aux professionnels de l'éducation artistique et culturelle (EAC) des temps immersifs mêlant pratique, rencontres et réflexion.

Appel à projets

Soutien à la recherche en cirque

Le CNAC lance chaque année en octobre un appel à projets « Soutien à la recherche en cirque » destiné à encourager les initiatives de recherche portées par des artistes ainsi que des chercheuses et chercheurs.

Candidater

recherche@cnac.fr



Contact & informations
mediation@cnac.fr

La conception et la construction des agrès et des scénographies de cirque

Dans le cirque, l'agrès est bien plus qu'un outil : c'est un partenaire de recherche et de création. Il stimule l'imaginaire, suggère des gestes inédits, ouvre de nouvelles contraintes et donc de nouvelles écritures. Chaque objet ouvre un champ des possibles, une forme à apprivoiser qui engage le corps et invite à l'inconnu.

Imaginer un agrès, c'est interroger le geste, transformer les contraintes en ressources et inventer de nouvelles relations entre le corps, l'objet et l'espace. Chaque création d'agrès devient ainsi un levier pour renouveler les pratiques et faire émerger des formes inédites.

Depuis ses origines, le CNAC développe une expertise singulière dans la conception, la fabrication et l'expérimentation d'agrès. Cette approche a permis l'émergence de dispositifs originaux qui ont accompagné l'évolution des écritures circassiennes.

Au cœur de cette dynamique, l'atelier de construction du CNAC constitue un outil essentiel. Espace de fabrication et de prototypage, il accompagne les projets pédagogiques et artistiques en lien étroit avec les besoins des étudiantes et étudiants :

- Conception et réalisation d'agrès pédagogiques et de prototypes.
- Accompagnement à la recherche/fabrication de dispositifs originaux.
- Conception et réalisation de dispositifs scéniques.

Contact & informations
technique@cnac.fr

S'ancrer dans le territoire, s'ouvrir au monde

Être un acteur engagé localement

Acteur culturel majeur à Châlons-en-Champagne, le CNAC s'inscrit pleinement dans la dynamique de son territoire. Il développe des actions de médiation, tisse des collaborations avec les acteurs culturels et éducatifs et ouvre largement ses espaces aux publics, contribuant ainsi à faire du cirque un art partagé. Par ailleurs, le CNAC participe activement au déploiement de l'ambition circassienne de la Ville de Châlons-en-Champagne, en contribuant concrètement à inscrire le cirque dans le quotidien des habitants.

Développer les réseaux et les coopérations

Cet ancrage local s'accompagne d'un rayonnement national et international affirmé. Le CNAC entretient des coopérations durables avec de nombreuses écoles et institutions en France comme à l'étranger, favorisant la circulation des artistes, des œuvres, des savoirs et des pratiques.

Il est également membre de réseaux structurants, en France et à l'international, notamment la Fédération Française des Écoles de Cirque (FFEC), l'Association Nationale d'Établissement d'Enseignement Supérieur de la Création artistique Arts de la Scène (ANESCAS), et à l'échelle européenne, la Fédération Européenne Des Écoles de Cirque (FEDEC), renforçant ainsi son inscription dans un écosystème professionnel et pédagogique dynamique.

Créer, partager, faire rayonner

Le CNAC contribue activement à la vitalité du cirque contemporain à travers :

- Les spectacles des étudiantes et des étudiants.
- Des partenariats avec les Pôles Nationaux du Cirque.
- Son engagement dans des réseaux professionnels.
- Le développement de coopérations avec des écoles étrangères.
- La mobilité des étudiantes et étudiants, en France et à l'international.

Par ces actions, il participe à structurer le secteur et à renforcer la reconnaissance du cirque en France comme à l'international.

Une filière complète dès le lycée

Baccalauréat – spécialité Arts du cirque

À Châlons-en-Champagne, le lycée Pierre Bayen propose un baccalauréat avec spécialité Arts du cirque, unique dans la région.

Le CNAC accompagne cette formation par un accueil dans ses locaux, un appui pédagogique et technique, un accès à ses espaces et ses ressources.

Partenariat avec les écoles préparatoires

Tout au long de l'année, le CNAC accueille en stage des élèves des écoles préparatoires françaises, futurs candidats au DNSP-AC.

Deux sites complémentaires au service du projet

Le CNAC se déploie sur deux lieux symboliques du patrimoine châlonnais : le cirque historique et La Marnaise. Ils forment un ensemble cohérent offrant des conditions de travail optimales pour la formation, la création et la recherche en arts du cirque.

Le cirque historique : au cœur de Châlons-en-Champagne

Le cirque historique constitue le point d'ancrage du CNAC. Situé au cœur de la ville, il accueille la piste, des espaces de répétition, le centre de ressources et de recherche, ainsi que les bureaux administratifs et des espaces d'accueil.

Lieu emblématique, il incarne le lien direct entre formation, création et diffusion au plus près des publics.

La Marnaise : un espace dédié à la formation et à l'expérimentation

À proximité immédiate du cirque historique, La Marnaise — ancienne coopérative céréalière reconvertie — rassemble les espaces d'entraînement et de cours, les plateaux techniques, l'atelier de construction, les bureaux des équipes techniques et pédagogiques.

Pensé pour répondre aux exigences du cirque contemporain, ce lieu offre des conditions de travail adaptées à la diversité des disciplines et des pratiques artistiques.

Un patrimoine architectural en transformation continue

Depuis sa création, le Centre National des Arts du Cirque adapte et développe ses espaces afin d'accompagner les évolutions des arts du cirque et les besoins de la formation. Installé dès 1985 dans le cirque historique, construit en 1899 et classé Monument historique, il s'est progressivement enrichi de nouveaux équipements.

Un développement structurant et ambitieux

Entre 1988 et 2000, plusieurs infrastructures viennent compléter le site : un espace extérieur, un manège équestre et un chapiteau. À partir de 2006, l'acquisition du site de La Marnaise marque un changement d'échelle. Cette friche industrielle de plus de 21000 m² fait alors l'objet d'une transformation ambitieuse, articulant patrimoine industriel et architecture contemporaine.

Des équipements au service des pratiques, de la convivialité et de l'écoresponsabilité

À partir de 2015, de nouveaux espaces voient le jour : studios de répétition, une salle dédiée à la Magie nouvelle, des salles polyvalentes, des espaces d'enseignement théorique, ainsi qu'une salle de « grand volant » culminant à 13,50 mètres.

En 2021, dans le cadre du plan national de relance, un hangar est transformé en espace de formation technique dédié aux métiers techniques et à la sécurité. Une salle de danse ainsi qu'une cuisine destinée aux étudiants et aux stagiaires sont également aménagées.

Le développement se poursuit avec des aménagements récents, comme le raccordement au réseau de chaleur urbain en 2024.

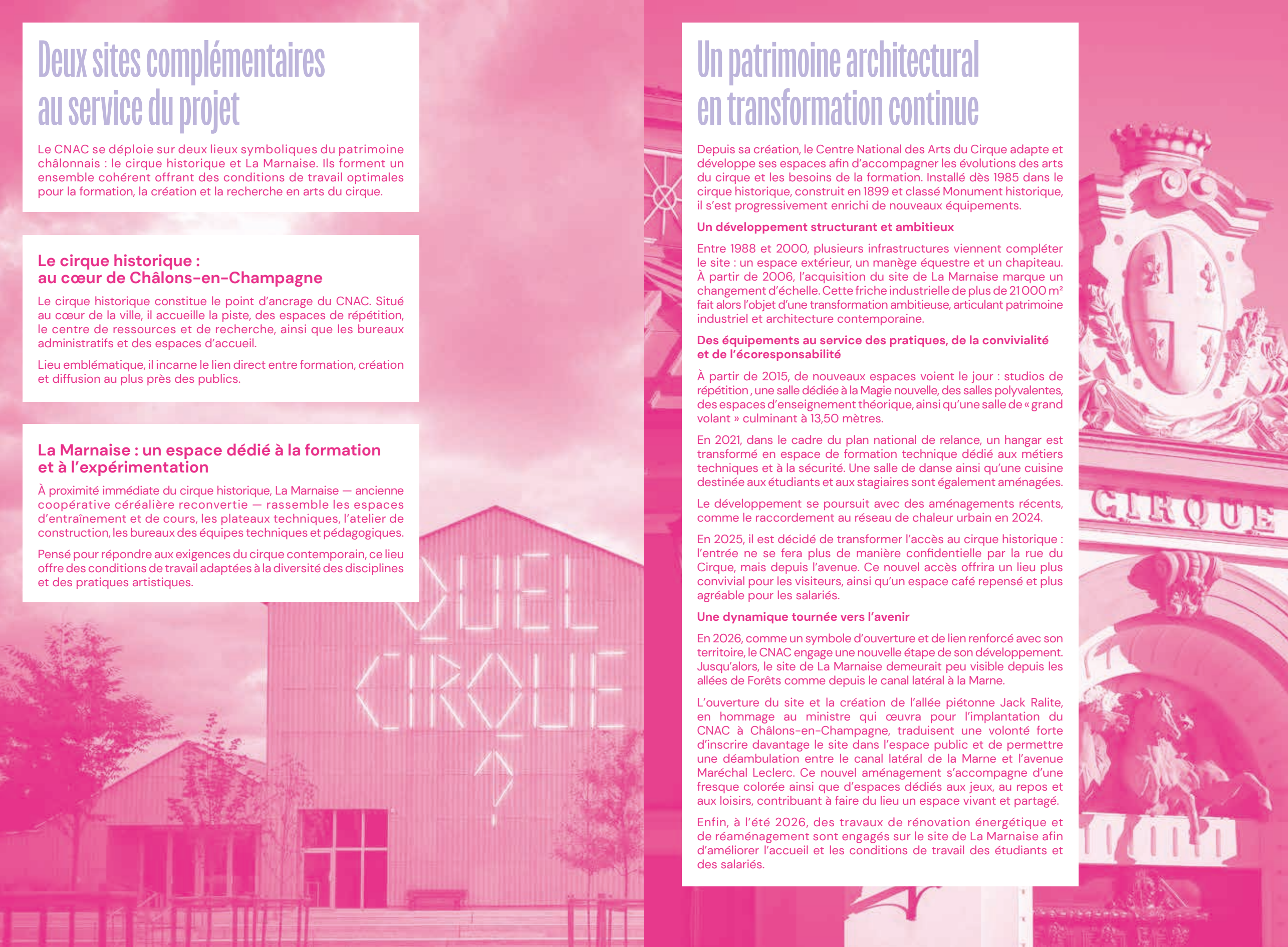
En 2025, il est décidé de transformer l'accès au cirque historique : l'entrée ne se fera plus de manière confidentielle par la rue du Cirque, mais depuis l'avenue. Ce nouvel accès offrira un lieu plus convivial pour les visiteurs, ainsi qu'un espace café repensé et plus agréable pour les salariés.

Une dynamique tournée vers l'avenir

En 2026, comme un symbole d'ouverture et de lien renforcé avec son territoire, le CNAC engage une nouvelle étape de son développement. Jusqu'alors, le site de La Marnaise demeurait peu visible depuis les allées de Forêts comme depuis le canal latéral à la Marne.

L'ouverture du site et la création de l'allée piétonne Jack Ralite, en hommage au ministre qui œuvra pour l'implantation du CNAC à Châlons-en-Champagne, traduisent une volonté forte d'inscrire davantage le site dans l'espace public et de permettre une déambulation entre le canal latéral de la Marne et l'avenue Maréchal Leclerc. Ce nouvel aménagement s'accompagne d'une fresque colorée ainsi que d'espaces dédiés aux jeux, au repos et aux loisirs, contribuant à faire du lieu un espace vivant et partagé.

Enfin, à l'été 2026, des travaux de rénovation énergétique et de réaménagement sont engagés sur le site de La Marnaise afin d'améliorer l'accueil et les conditions de travail des étudiants et des salariés.



Le CNAC propose également...

des espaces d'entraînements

Le CNAC met à disposition des espaces libres destinés aux entraînements des professionnels.

Contact & informations entrainementpro@cnac.fr

des événements / des locations d'espaces

Le CNAC met à disposition des entreprises et partenaires des espaces modulables pour accueillir des événements, des séminaires ou des réceptions privées. Le cirque historique peut accueillir jusqu'à 800 personnes assises, la salle de réception jusqu'à 250 personnes, le chapiteau de La Marnaise jusqu'à 400 personnes.

Pour toute demande d'information ou devis, contactez relations.entreprises@cnac.fr

Partenaires

- L'Académie Fratellini – Saint-Denis
- AFDAS – OPCO et Opacif Fonds de formation des Auteurs – Paris
- L'Agora – Pôle National Cirque – Boulazac
- ANESCAS – Association Nationale d'Établissements d'Enseignement Supérieur de la Création Artistique, Arts de la Scène – Paris
- ARTCENA – Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre – Paris
- AY-ROOP, Scène de Territoire Cirque – Rennes
- Bibliothèques de Châlons-en-Champagne
- BnF – Bibliothèque nationale de France – Paris
- Réseau Canopé – Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques
- CIRCa – Pôle National Cirque en Occitanie – Auch, Gers, Occitanie
- CircusNext – Dispositif de soutien aux futures générations d'auteurs de cirque en Europe
- Cirk'Eole – Lieu d'accompagnement et de diffusion – École de cirque – Montigny-lès-Metz
- Cirque-Théâtre d'Elbeuf – Pôle National Cirque Normandie – Elbeuf
- CND – Centre National de la Danse – Pantin
- CNSMDP – Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris – Paris
- ENC – École nationale de cirque – Montréal
- Esacto'Lido – École supérieure des arts du cirque – Toulouse Occitanie
- L'Espace Périphérique – Paris
- FAI-AR – Formation supérieure d'art en espace public – Marseille
- FEDEC – Fédération Européenne des Ecoles de Cirque professionnelles
- FFEC – Fédération Française des Ecoles de Cirque
- Inseac – L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle – Guingamp
- La Brèche – Pôle National Cirque Normandie
- La Cascade – Pôle National Cirque – Ardèche
- La Comète – Scène nationale de Châlons-en-Champagne
- La Villette – Établissement Public du Parc de la Grande Halle de La Villette (EPPGHV) – Paris
- Le Carré Magique – Pôle National Cirque en Bretagne – Lannion
- Le Manège – Scène nationale de Reims
- Le Palc – Pôle National Cirque de Châlons-en-Champagne – Grand Est
- Le Plongeur – Pôle national Cirque Le Mans Sarthe Pays de la Loire
- Le Prato – Pôle National Cirque – Lille
- Le Sirque – Pôle National Cirque – Nexon – Nouvelle Aquitaine
- Utopistes – La Cité Internationale des Arts du Cirque – Pôle National Cirque Vénissieux
- Lycée Pierre Bayen – Châlons-en-Champagne
- PREAC Arts du cirque et de la rue – Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle
- Rectorat de l'Académie de Reims
- Réseau Grand CIEL – Cirque en liens – Grand Est
- URCA – Université de Reims Champagne-Ardenne

Soutenir le CNAC

Soutenez les projets du CNAC avec la Taxe d'Apprentissage

La taxe d'apprentissage est un impôt versé par les entreprises, destinée au financement des formations professionnelles. Chaque entreprise peut choisir l'établissement de formation de son choix pour le versement d'une partie de cette taxe. Faites le choix de verser au CNAC, et réalisez un véritable investissement dans la formation de jeunes artistes de cirque !

Contact & informations

relations.entreprises@cnac.fr

Rédaction L'équipe du CNAC / **Création graphique** Soizic Legrand
Impression Le Réveil de la Marne

Crédits photos Page 8 et 9 ©DR – CNAC 2025, Page 10 et 11
©Vincent VDH, Page 12 et 13 ©S. Rousseau, Page 14 et 15 ©DR
Centre de ressources, Page 16 et 17 ©Raoul Bender, Page 18
©Christophe Raynaud de Lage, Page 19 ©Patricia Hardy

N° SIRET : 391 372 522 00019

N° d'enregistrement à la Préfecture de Région : W511000401





1 rue du Cirque
51000 Châlons-en-Champagne
France

+33 (0)3 26 211 243

cnac.fr

